

# Harcèlement scolaire : des parents en parlent

**COLLÈGE** La famille d'une collégienne paloise veut alerter sur les dangers des réseaux sociaux, après en avoir fait les frais ce trimestre

COILE FAURE  
o.faure@sudouest.fr

Isabelle et Vincent habitent à Pau. Ils vivent avec la fille d'Isabelle, scolarisée en quatrième dans un collège public de l'agglomération paloise. Nous l'appellerons Léa (1). Quelques semaines après la rentrée scolaire de 2016, une de ses amies est invitée à la maison. Les deux adolescentes passent du temps dans la chambre, porte fermée. Les parents ne s'en inquiètent pas. Quand l'invitée s'en va, Isabelle trouve sa fille en pleurs. Elle s'en inquiète mais l'enfant minimise. « C'est bon, y'a rien, y'a rien. »

Les jours passent. La fillette pleure de plus en plus souvent, se braque contre les adultes et dit ne plus vouloir aller au collège. La situation empire, la mère et son compagnon ne savent plus quoi faire. « On lui disait qu'on ne pouvait pas la déscolariser, qu'elle n'avait pas le choix. Du coup ça n'allait pas à la maison, ça n'allait pas au collège. L'ambiance était très tendue », explique le beau-père qui est venu confier son témoignage à « Sud Ouest ».

## Une main courante déposée

Heureusement, les vacances de la Toussaint arrivent. La jeune fille va chez son père et l'école reprend, un jeudi. Le samedi, Léa craque. Au cours d'une activité sportive, elle dit tout à son coach. « L'entraîneur nous a appelés en nous disant que ça n'allait pas du tout, qu'il fallait venir la chercher, qu'elle s'était faite insulter par 200 personnes du collège. On se demandait comment c'était possible de se faire insulter par autant de monde, on ne savait pas pourquoi ! On a ramené la petite chez nous. »



« La violence physique, on peut la graduer ; pas la violence psychologique, c'est pernicieux », explique le beau-père. PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID

Le lundi, la famille appelle le collège pour poser des questions. « Tout nous passait par la tête. On ressentait le profond mal-être de Léa, c'était terrible. On pensait au suicide. »

Trois jours après, l'établissement reçoit la famille. Infirmière, principal adjoint et conseiller principal d'éducation sont présents. « C'est là qu'on nous parle d'une vidéo qui circulait et que la copine de Léa lui avait montrée chez nous. On a enfin compris ce qu'elle voulait dire par : "tout le monde m'insulte". »

Léa est victime d'un camarade de classe qui a enregistré une vidéo sur Musikali, partagée par 186 personnes. « Sur cette vidéo, on voit le jeune qui donne son nom, l'insulte, raconte des horreurs sur elle ! » La tension entre les deux élèves date de l'année précédente, en cinquième. Ils se sont bagarrés en pleine cour de récré. À la rentrée suivante, ils ont été placés à côté et l'enfer de la jeune fille a commencé.

Le collège fait alors son enquête. Les faits sont confirmés, une quin-

zaine de collégiens demande pardon à la collégienne d'avoir relayé les propos diffamatoires. Le garçon et ses parents sont convoqués. Une main courante est déposée par la famille au poste de police de l'avenue du Loup, le 16 novembre, contre le jeune homme.

Léa retourne en classe pendant une journée mais ne peut tenir. « Le lendemain, nous sommes allés à l'inspection d'académie, on a tout expliqué. Nous avons été bien reçus. Léa a raconté son histoire. Nous avons trouvé une oreille à notre écoute et elle a pu changer de collège. »

## Pas de détails sur la sanction

Le beau-père de Léa, en accord avec la mère, a voulu témoigner de leur expérience pour mettre en garde les enfants et les parents. « Les jeunes qui profèrent et divulguent des insultes ne se rendent pas compte du mal qui est fait. Pour notre part, nous avons eu la chance que la gamine craque. Elle a compris qu'il fallait par-

ler et elle nous a fait confiance. La violence physique, on peut la graduer ; pas la violence psychologique, c'est pernicieux. Surtout avec les réseaux sociaux, c'est très rapide. » La mère de Léa et son beau-père attendent « une sanction exemplaire » pour le garçon. Si elle intervient, ils ne seront pas informés « dans les détails », selon la direction du collège concerné.

Cette dernière se dit « très sensibilisée sur le sujet » et suit une procédure qui a été utilisée pour le cas de Léa, à savoir le rendez-vous avec l'infirmière, le CPE et la direction. Elle relève « quelques cas par an », sans pouvoir dire si l'effet est croissant, et préfère des familles « très réactives » à celles qui minimisent. Tout au long de l'année, la direction et les professeurs tentent de faire prendre conscience aux élèves des dégâts causés sur les autres. « Nous essayons de créer de l'empathie. » Pour l'agresseur de Léa, la leçon n'avait, semble-t-il, pas été entendue.

(1) Le prénom a été modifié.